

Le 1<sup>er</sup> août 2024

## Ratification de la première convention collective des travailleuses et travailleurs de Maintair à Thunder Bay

Les travailleuses et travailleurs de Maintair Aviation à l'aéroport de Thunder Bay ont ratifié à l'unanimité le projet de convention collective qui leur était présenté.

Ces travailleuses et travailleurs sont devenus membres du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) en novembre 2023. Il aura fallu plusieurs mois à leur comité de négociation pour parvenir à leur toute première convention collective.

### Points importants de l'entente

1. Durée de trois ans – l'entente expire le 31 décembre 2026.
2. Avantages sociaux – 50/50 (Auparavant, les travailleuses et travailleurs n'avaient pas d'avantages sociaux).
3. Contributions optionnelles à un régime d'épargne-retraite (RER) (Inexistant auparavant).
4. Procédure de grief et représentation syndicale.
5. Dispositions sur les mises à pied et les rappels.

6. Uniformes payés par l'employeur (Auparavant, les travailleurs et travailleuses devaient payer leur uniforme.)
7. Indemnité de chaussures de sécurité – augmentation annuelle de 125 \$ en octobre.
8. Échelle de salaire et augmentations à chaque avril.
9. Dispositions sur les primes de quarts (Auparavant, aucune prime de quart).

Les travailleuses et travailleurs de Maintair sont désormais membres de la section locale 620 de Thunder Bay.

Solidarité,



Jody Hutton  
3<sup>e</sup> vice-présidente nationale

2023 – 2027 Bulletin n° 120  
/es sepb 225  
/mn scfp 1979

Balayez le code QR pour voir les bulletins parus récemment >

Le STTP reconnaît, en tout respect, que son bureau est situé sur le territoire traditionnel et non cédé des peuples anishinaabés.

